

AGONAC

INFOS



2022 est arrivée et avec elle son lot d'espoirs et d'envies de renouer des liens.

Si je devais formuler un vœu pour cette nouvelle année ça serait celui de pouvoir enfin nous retrouver. Nous retrouver sereinement pour partager des moments d'échanges et de convivialité, des moments pour avancer ensemble et dessiner le Agonac de demain. Le Agonac ou le faire et le vivre ensemble primerait sur l'individualisme exacerbé que cette crise sanitaire a accentué.

L'équipe municipale a en effet le souci de travailler avec toutes celles et tous ceux qui partagent ce vœu et ont à cœur d'œuvrer pour notre commune.

C'est pourquoi nous souhaitons prendre en compte les souhaits et les remarques de chacun et vous invitons à participer aux temps d'échanges que nous espérons pouvoir tenir en 2022 pour construire les projets de demain qui permettront à notre commune de s'embellir et de permettre à chacun de bénéficier d'un meilleur cadre de vie.

En parcourant les pages de ce bulletin municipal vous pourrez d'ores et déjà noter à votre agenda les premières dates pour lesquelles nous comptons sur votre présence.

En 2022, restons optimistes, continuons à œuvrer chacun et chacune pour maintenir une vie associative dynamique, pour soutenir les services de proximité de notre commune et prendre soin de chacun.

Au plaisir de vous retrouver !

Christelle Boucaud,
Maire d'Agonac

Emplois saisonniers, il est temps de déposer son CV !

Comme chaque année, dans le cadre de la campagne de recrutement des emplois saisonniers nous recensons les jeunes âgés de plus de 17 ans qui seraient intéressés pour travailler soit au sein de la Commune, du Conseil Départemental ou du Grand Périgueux.

Les candidatures (cv + courrier de motivation) devront être déposées à la Mairie avant le 15 mars prochain.



Vie municipale p. 2-3



Bien-Vivre p. 4-6



Rétrospectives p. 7



Vie culturelle /
associative p. 8-9



Scolaire
Périscolaire p. 10



Etat civil p. 11



Agonac bouge p. 12

Mentions légales :

Directrice
de publication :
Christelle Boucaud

Conception :
Line Peshlherbe
Crédits photos :
François Courtey
Bernadette Luquain
Impression :
Imprim'Périgord

Textes :

Christelle Boucaud,
Stéphanie Bomme-Roussarie
Séverine Cacheux,
Michel Chadeuil,
Maxime Gérard,
Bernadette Luquain,
Nicolas Monjanel,
Fabienne Négrier,
Alexandra Papon,
David Papon,
Sara Payenchet-Simonnet,
Line Peshlherbe,
Hugo Rongiéras,
Isabelle Weber.



Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au vendredi 4 mars pour vous inscrire sur la liste électorale de votre commune !

Si vous venez de déménager, n'hésitez pas à vous signaler auprès du service élection de votre Mairie !



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

10 ET 24 AVRIL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

12 ET 19 JUIN

Nettoyage des lavoirs du Timbre et de Maret

Une opération de nettoyage des lavoirs du Timbre et de Maret est organisée pour leur redonner un petit coup de propre.

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues !

Prévoyez bottes et outils !



Venez nous rejoindre ;

Samedi 2 avril à 10h00 au lavoir de Maret
Samedi 7 mai à 10h00 au lavoir du Timbre

Rendez-vous sur place.

Un casse-croûte clôturera la matinée !



La fibre optique à votre domicile n'est qu'une question de jours !

La première phase de commercialisation de la fibre va débuter à Agonac dès le 14 mars. Ce qui signifie que les opérateurs vont commencer le démarchage auprès des futurs clients.



La commune d'Agonac se trouve hors de la zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement). C'est donc le Syndicat Mixte Périgord Numérique qui gère le déploiement de la fibre. Cette information est importante car elle est synonyme d'accès à l'ensemble des offres commerciales de tous les fournisseurs dès le 14 mars. Nous vous conseillons de faire jouer la concurrence avant de vous décider.

Pour vérifier si votre habitation est éligible au raccordement vous pouvez consulter la carte mise en ligne par la société publique locale Nouvelle-Aquitaine THD (NATHD) et rechercher votre adresse

<https://nathd.fr/eligibilite/>

Un mur et des procédures...

Il y a un an, un mur de soutènement s'écroulait dans notre commune entraînant de nombreux désagréments pour tous les administrés et le fonctionnement des services de la Mairie.

Certains administrés nous questionnent légitimement sur le commencement des travaux de remise en état. C'est pourquoi nous allons en toute transparence y répondre en fonction des éléments que nous connaissons et que la procédure nous autorise à diffuser.

A la suite des mises en demeure reçues attribuant la responsabilité du sinistre à notre collectivité, et de la requête déposée au Tribunal administratif par les propriétaires concernés par cette affaire, la commune a fait appel aux services d'un avocat pour défendre ses intérêts.

Vous l'aurez donc compris, il faudrait être devin pour vous communiquer une date de commencement des travaux.

Nous regrettons sincèrement cette situation et vous assurons que toute notre énergie est mobilisée pour défendre la collectivité. Nous œuvrons sans relâche et ce depuis des mois pour que l'issue de cette affaire soit favorable pour notre commune.

Hélas, les désagréments risquent de perdurer encore quelques temps voire très longtemps, nous comptons sur votre compréhension et restons à votre entière disposition pour répondre à vos interrogations.

L'équipe du restaurant scolaire se renouvelle

Depuis la rentrée de janvier, c'est Clarisse Schrapff qui est derrière les fourneaux. Elle prend la suite de Chloé Tardy qui a préféré continuer sa vie professionnelle et personnelle en Rhône Alpes.

Et même si les plats cuisinés sur place restent bio, locaux, faits maison à partir de produits frais, bruts et de saison, Clarisse ne manquera pas d'y aller de sa touche personnelle !

Mme Vanessa Lagorce vient également compléter l'équipe.



Repas des aînés

C'est avec plaisir que Mme Le Maire et le conseil municipal, les membres du CCAS vous convient au traditionnel repas des aînés qui se tiendra :

**le dimanche 27 mars
à 12h00
à la salle des fêtes.**

Réservez cette date !



Stérilisation des chats errants



Le Conseil municipal dans sa séance du 31 janvier a décidé de prendre des mesures pour lutter contre la prolifération des chats errants notamment dans le centre bourg. Aussi, une campagne de stérilisation va être menée en partenariat avec la SPA et des habitants volontaires.

Les chats non identifiés vivant en groupe dans les lieux publics de la commune seront capturés afin de procéder à leur stérilisation, ils seront identifiés puis relâchés sur les lieux où ils auront été attrapés. Pour tous les propriétaires de chats domestiques, nous vous conseillons de veiller à ce que votre chat ne divague pas le jour de la campagne de stérilisation. Ne vous inquiétez pas, le comportement des chats errants est observé depuis quelques mois déjà. Ne seront capturés et stérilisés que les chats qui ont déjà été identifiés.

La capture sera réalisée le mercredimars 2022 conformément à la réglementation en vigueur et relative à la protection animale. L'identification de ces chats sera réalisée au nom de l'association SOS Chats Libres. Un arrêté municipal sera affiché en Mairie au moins deux semaines avant l'opération.

Règlementation : Brûlage et élagage des végétaux



Le brûlage de déchets verts à l'air libre peut être pratiqué seulement entre le 1er octobre et le dernier jour de février entre 10h et 16h et hors situation exceptionnelle de pollution atmosphérique. En dehors de cette période, tout brûlage de végétaux est strictement interdit.

Un imprimé de déclaration doit être transmis à la Mairie obligatoirement 3 jours avant la date prévue. Les moyens nécessaires à l'extinction d'incendie doivent être présents sur place et ce jusqu'à extinction complète du feu.

En ce qui concerne l'élagage, la loi impose une distance minimale entre la plantation d'un arbre et la limite d'un jardin mitoyen si l'arbre mesure jusqu'à 2 mètres de hauteur, la distance doit être de 2 mètres. Les propriétaires sont tenus de faire élaguer les arbres et arbustes avant que ces derniers viennent empiéter sur le jardin du voisin ou sur le domaine public sous peine de poursuites. L'élagage et l'abattage d'arbres est une activité bruyante autorisée en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.



Participation citoyenne : projet d'aménagement de la zone humide

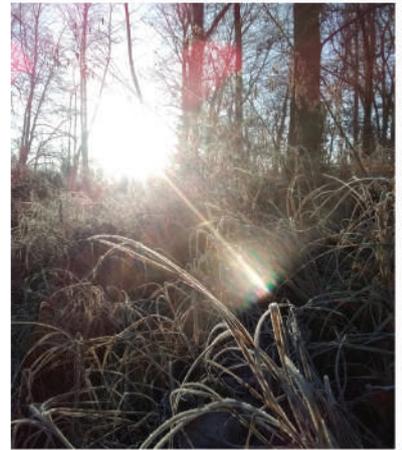


La Mairie d'Agonac et le Tri-cycle enchanté ont le plaisir de vous faire part d'un projet de participation citoyenne pour définir le futur d'une zone naturelle récemment acquise par la commune. D'ici quelques mois, nous vous proposerons de vous approprier ce lieu, d'en



faire connaissance à travers des ateliers ludiques, des constructions, des temps de partage.

Le Tri cycle enchanté qui coordonne et anime ce projet, vous propose des ateliers de découverte sur la faune et la flore du milieu humide, constructions de cabanes, découverte des plantes médicinales et comestibles, rencontre avec des experts, concours photos. Autant de moments conviviaux à passer ensemble pour découvrir cet espace encore préservé. Une première matinée de découverte vous est proposée le **samedi 26 mars de 10h à 14h**. Rendez-vous sur le parking de la mairie.



Isabelle Weber
06 18 31 13 19

Service Sensibilisation Environnement et Développement Durable



L'atelier de vélo participatif est à votre service

L'atelier vélo participatif et solidaire de notre commune vise trois objectifs :

- favoriser la pratique quotidienne du vélo,
- apprendre l'auto-réparation tout en favorisant la mixité sociale et les échanges de savoirs-faire pour faciliter l'autonomie des cyclistes
- développer le recyclage des vélos : remettre en circulation des vélos, réemployer les pièces détachées.

Vous avez besoin de réparer une roue crevée, changer des freins, régler des vitesses ou construire vous-même votre vélo de A à Z ? L'atelier se situe rue de la Chapelle et est ouvert les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h.

Guillaume, notre mécanicien cycle, et des bénévoles sont présent.es pour vous aider et vous conseiller. Les outils nécessaires sont à disposition et les pièces de rechange à prix libres.

A bientôt!

Le Tri cycle enchanté
Ressourcerie associative
+ d'info : 07.70.28.20.48 / velo@tricycleenchante.fr



2ème opération « Apo-cadeaux »

La mairie a renouvelé l'opération « Agocadeaux » d'un montant de 20 euros par foyer, afin de soutenir les commerçants, artisans présents sur la commune.

Cette année encore quelques 797 chèques ont été distribués aux habitants, et pourront être utilisés dans les commerces agonacois.

Pour rappel :

Offrez des chèques cadeaux à vos proches en tant que particulier ou bien en tant qu'entreprise pour en faire bénéficier vos salariés. Vous les trouverez en vente à la mairie.

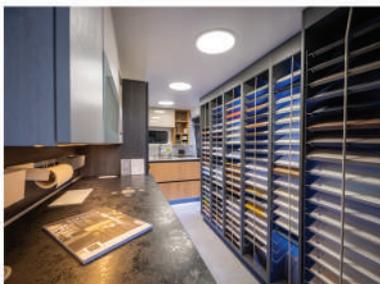


Basée à Agonac et fondée par Maxime Gérard, cuisiniste expérimenté et habitant de la commune, Cuisines Venidom est la première enseigne de cuisinistes disposant d'un camion-magasin. L'entreprise emploie aujourd'hui 5 salariés et possède son atelier de fabrication de camions-magasin à Boulazac.

Grâce à son concept unique de point de vente itinérant adapté à son activité, Cuisines Venidom conçoit directement chez l'habitant, des projets personnalisés et clés en main pour l'installation de cuisines, salles de bain et dressings. L'enseigne intervient sur le secteur d'Agonac et de Périgueux avec son camion-showroom.

A son bord : 3 cuisines d'exposition et plus de 120 échantillons pour étudier toutes les envies d'aménagements. Du devis à la pose, le concepteur-vendeur prend en charge chaque projet de A à Z.

Face au succès rencontré dans la région, Maxime Gérard décide en 2016 de développer l'enseigne en franchise pour permettre à d'autres entrepreneurs de rejoindre l'aventure. Cuisines Venidom devient ainsi le premier réseau de cuisinistes à domicile. Aujourd'hui, l'enseigne compte 22 camions-magasin répartis aux 4 coins de l'hexagone.



Cuisines Venidom Périgueux

Route de Sanet
24 460 AGONAC

Tel : 06 95 58 58 00

Email : y.lemiegre@venidom.com

Site internet :

<http://www.cuisines-venidom.com>

Facebook : @CuisinesVenidom



Un élevage de poulets Bio, c'est pour bientôt à Léger !

La création de la ferme « Les poulets Bio de Léger » est le résultat d'une reconversion professionnelle pour Hugo Rongiéras qui a souhaité exercer un métier de pleine nature et perpétuer les traditions familiales.

Au-delà de la certification Bio, l'élevage en plein air est pour lui au cœur de ses convictions. C'est pourquoi son système de production est basé sur l'installation de cabanes déplaçables et de taille modeste avec un accès aux parcours extérieurs variés (bois, prés, ...).

Par ailleurs, Hugo Rongiéras a choisi la vente directe pour la commercialisation de ses poulets ceci afin de maîtriser les prix de vente et rendre ses produits accessibles à tous. Il espère aussi proposer ses produits sur le marché et le restaurant scolaire. Les premiers poussins sont arrivés à la ferme le 10 février dernier, il vous donne donc rendez-vous courant mai !

Les poulets Bio de Léger
490, Chemin de Toublanc
24 460 AGONAC

Tél. : 06.21.66.47.40

Email :

lespouletsbiodeleger@gmail.com



Comment la commune d'Agonac vous informe-t-elle !

Afin d'informer au mieux les Agonacois, la commune met à votre disposition différents supports de communication.

Le bulletin municipal



3 numéros à l'année sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et mis à disposition à la Mairie et la Médiathèque.

On y retrouve des articles qui reprennent l'actualité de la vie municipale, mais aussi associative, économique, sportive ou culturelle.

Le flash Infos



Au format A5 et recto verso, il est distribué directement dans toutes les boîtes aux lettres. Il permet d'informer dès que nécessaire les administrés sur une information importante qui se déroule entre la distribution des trois bulletins municipaux.

Le site www.agonac.fr



Cet outil numérique est une véritable porte d'entrée vers les services et activités communales. Il regorge d'informations pratiques sur les démarches administratives, le fonctionnement des services administratifs, les informations relatives aux décisions prises par le Conseil municipal ou encore sur la vie commerciale, artisanale et associative.

La newsletter

Envoyée en chaque début de mois à tous les abonnés, elle reprend les actualités et les évènements à ne pas manquer.

Pour s'abonner il suffit de s'inscrire depuis le site internet : www.agonac.fr



L'application connectée city all



Vous trouverez les informations de la Mairie, les évènements à venir et recevrez directement sur votre smartphone les informations de la Mairie. Elle est accessible à tous les utilisateurs de smartphones et de tablettes.

Les réseaux sociaux

La Commune d'Agonac a fait le choix de communiquer sur les réseaux sociaux via Facebook et Instagram. Ces deux pages reprennent les évènements importants de la vie municipale et peuvent être partagés par le plus grand nombre. Cette communication hors les murs permet une meilleure visibilité de notre commune. La médiathèque Laurent de Graulier communique également sur les réseaux !





Octobre rose - 16 octobre 2021



CONCERTS

Toul' Jazz Sextet



Alex et Jac



Atelier "Décorations de Noël"



**Exposition
de Giacomo Nanni
07 octobre
au 31 décembre 2021**



**Départ
à la retraite
du Dr Lionel
Maunac**



Vaccination à la maison médicale



Marathon de la lecture - 21 janvier 2022





Activités de La médiathèque

Soirée «Lire aux coeurs de la nuit» – Samedi 19 février



N'ayant pas pu organiser notre désormais célèbre nuit de la lecture au mois de janvier et étant particulièrement tenaces, nous avons décidé de reporter la soirée au **samedi 19 février 2022.**

La St Valentin étant toute proche, nous fêtons donc l'amour pendant cette soirée intitulée «Lire aux coeurs de la nuit».

Suivez *Line et Emma*, transformées pour l'occasion en *Demoiselles Romancci* et venez écouter de belles histoires théâtralisées et parfois même chantées.

Soirée «Etranges lectures» – Vendredi 18 mars

ÉTRANGES LECTURES
2021 - 2022

PRIX DES LECTEURS
01 • 11 • 2021 - 30 • 04 • 2022

Lisez et votez pour le livre que vous avez préféré

ANGOLA Ondjaki • <i>GrandMère DixNeuf et le secret du Soviétique</i> Traduit du portugais par Danielle Schramm, Métailié, 2021	AUSTRALIE Mudrooroo • <i>Chat sauvage en chute libre</i> Traduit de l'anglais par Christian Sérurier, Asphalté, 2010	JAPON Keigo Higashino • <i>Les miracles du bazar Namiya</i> Traduit du japonais par Sophie Reffe, Actes Sud, 2020	PÉROU Gustavo Rodriguez • <i>Les Matins de Lima</i> Traduit de l'espagnol (Pérou) par Margot Nguyen Béraud, Ed. de l'Observatoire, 2020	POLOGNE Olga Tokarczuk • <i>Récits ultimes</i> Traduit du polonais par Grazyna Erhard, Noir sur Blanc, 2007
---	---	--	--	--

www.etrangeslectures.fr

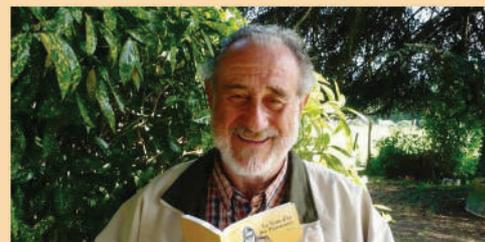
Une soirée lecture pour découvrir les romans qui sont en lice pour le prix des lecteurs «Etranges Lectures» vous est proposée le **vendredi 18 mars 2022 à partir de 20h.**

Dédicaces

Mercredi 02 mars

Rencontre avec deux auteurs locaux pour une dédicace de leurs ouvrages :

Mercredi 02 mars 2022
14h à 17h



Retraité des travaux publics, né en 1933, Michel Dupuy a parcouru l'hexagone de long en large et il a vécu aux Antilles et en Guyane. Il a déjà publié plusieurs ouvrages, notamment "Sur les traces de Jean Galmot" et "La guerre de cent ans en Périgord".



Pierre Bernardin raconte dans «La vie ne s'arrête jamais : de Gosaldo à Champcevinel» son enfance, sa famille, la guerre d'Algérie, mai 68, ses 30 années de mandat. Un récit souvent émouvant, parfois drôle et surprenant, dans lequel il essaie de montrer l'influence du vécu de l'enfance sur les choix de l'homme libre.

Séances de cinéma – Mardi 15 février

Mardi 15 février
14h30
«Princesse Dragon»



Mardi 15 février
20h30
«Le test»



Prochaines séances :

15 mars - 20h30
19 avril - 16h et 20h30
17 mai - 20h30
21 juin - 20h30



«24»



Disem pus la Dordonha nimai gaire lo Perigòrd, disem lo 24. Res d'estonant que uei lo monde an pasmai una identitat mas un numerò de securitat sociala, un numero de contribuable e demoram pus au Tuquet o a la Baissa, mas au 25341 rota de Mascolhonat (la sola maison sus la rota en question).

Mas 24, coma legissetz quò ? «Vinta quatre», n'es quò pas ? Mas que quò es queu «vinta» ?

Comptam ensemble de dietz en dietz : 10 (dietz), 20 (vint), 30 (trenta), 40 (quaranta), 50 (cinquanta), 60 (seissanta)... Pas de «vinta» aquí dedins. Nonmàs «vint» tot cort. Deuriam per consequent dire : vint quatre, coma disem «trenta quatre, quaranta quatre...» Mas veiquí : a fòrça de dire "trenTA quatre, quaranTA quatre, cinquanTA quatre, seissanTA quatre...", lo monde se son botats a dire «vinTA quatre» . Seria mai logic de dire «vint e quatre", mas los que parlan e que disen son pas totjorn logiques.

E «vinta quatre» es quitament devengut una marca de vestiments fabricats au país. Mas atencion, fau pas de la publicitat, fau de la linguistica, parle aquí de mots e pas de pelhas.

Micheu CHAPDUELH

On ne dit plus la Dordogne et pas souvent le Périgord, on dit le 24. Rien d'étonnant à une époque où les gens n'ont plus une identité mais un numéro de sécurité sociale, un numéro de contribuable et n'habitent plus au Tuquet ou à la Baisse mais au 25341 route de Mas Couillonnet (la seule maison sur la route en question).

Mais 24, comment lisez-vous cela ? «Vinte» quatre, n'est-ce pas ? Mais qu'est-ce donc que ce «vinte» ?

Comptons ensemble de dix en dix : 10 (dix), 20 (vingt), 30 (trente), 40 (quarante), 50 (cinquante), 60 (soixante)... Pas de «vinte» là-dedans. Rien que «vingt» tout court. Nous devrions donc dire : vingt quatre, comme nous disons «trente quatre, quarante quatre...» Mais voilà : à force de dire "trenTE quatre, quaranTE quatre, cinquanTE quatre, soixanTE quatre...", les gens se sont mis à dire «vingTE quatre» . Il serait plus logique de dire «vingt et quatre", mais ceux qui parlent et qui disent ne sont pas toujours logiques.

Je parle ici en tant que linguiste, je ne fais pas de publicité. Ah non ! Mais si vous rencontrez la marque «Vinta Quatre», prononcez du mieux possible, quelque chose comme [vimtocatré] en appuyant bien sur le "i" et le "a" et en escamotant presque le "a" et le "é".

Michel CHADEUIL

Le Tennis Club Agonac
Château l'Evêque
compte cette année
une cinquantaine
d'adhérents,
dont 34 enfants
de 5 à 14 ans.



Le club accueille tous niveaux de jeu, débutants ou confirmés, femmes ou hommes, de 5 à 77 ans sur les courts de Château l'Evêque et d'Agonac, les mardis et vendredis soirs pour les jeunes et les jeudis soirs pour les adultes.

Le club recherche des féminines pour compléter le projet de former une équipe afin de pouvoir participer à une compétition conviviale dédiée uniquement aux joueuses non classées.

Vous pouvez suivre l'actualité sur notre Facebook :

<https://www.facebook.com/tennisclub.ace.7>
ou nous joindre pour tout renseignement au 06 59 60 88 04 .



Le Conseil
départemental
de la Dordogne
soutient
la jeunesse
et le mouvement
sportif !

Un coup de pouce à destination des jeunes âgés entre 11 et 16 ans.

Les collégiens du Département ou les jeunes domiciliés en Dordogne peuvent prétendre à une aide exceptionnelle de 25 euros.

Pour bénéficier de cette aide, il convient parallèlement que l'élève ou le jeune soit licencié dans une association sportive fédérée dont le siège social est en Dordogne (licence UNSS incluse).

Les demandes doivent être déposées dûment complétées au plus tard au 28 février sur le site : <https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/cheque-sport/>

L'Atelier "Entr'acte" Peinture continue l'aventure les lundis de 17 h à 19 h tous les 15 jours à la Maison des Associations, la prochaine séance est le 28 février. La séance est à 5 euros.



Une envie de peindre pour essayer, pour voir, pour s'améliorer. Venir une fois, venir des fois, venir souvent, Hélène et Anny vous accompagneront sur votre chemin de peinture... Au plaisir de cette rencontre.

Recette : Lasagnes aux trois légumes

Une recette appréciée par petits et grands à faire en famille ou entre amis!

Ingrédients (pour 4 à 6) :

- Feuilles de lasagnes
- Carottes (8 ou 9)
- Champignons de paris ou autre (4 ou 5)
- Céleri (1 petit ou ½)
- Oignons (2)
- Ail (1 gousse)
- Pulpe de tomate ou concentré avec de l'eau (1 ou 2 boîtes)

Béchamel :

- Lait (1 litre)
- Farine (70g)
- Beurre (70)
- Muscade (une pincée)
- Sel, Poivre

Fromage :

- Tomme, comté ou gouda...(70g à 90g de fromage)

Ajouter les carottes et le céleri coupés en petits dés.
Ajouter un peu d'eau si besoin et/ou de la sauce tomate et assaisonner.
Laisser mijoter à couvert et couper les champignons en lamelles dans la longueur du champignon.
Les ajouter et laisser cuire à couvert jusqu'à ce que les carottes et le céleri soient cuits, encore légèrement croquants.
Pendant ce temps, faire la sauce béchamel :
Faire fondre le beurre dans une casserole puis ajouter la farine et mélanger.
Ajouter le lait petit à petit en mélangeant avec un fouet. Laisser sur le feu en remuant de temps en temps puis une fois que le mélange est bien chaud, mélanger en attendant son épaississement. Assaisonner.
Faire les couches de légumes, de béchamel et de pâtes en prenant soin de bien imbiber les feuilles de lasagnes.
Ajouter le fromage préalablement râpé et mettre au four selon le temps indiqué sur l'emballage des feuilles de lasagnes.



À taaaaable !!

Des repas à 0,5€ et 1€ au restaurant scolaire

Depuis octobre 2021, la municipalité a mis en place la tarification sociale, grâce à une aide financière de l'État.

Pour en bénéficier, les parents doivent obligatoirement transmettre à la directrice du CLSH leur quotient familial actualisé.

Tarifs du repas facturé en fonction du quotient familial	
QF de 0 à 600	0,50 €
QF de 601 à 1300	1,00 €
QF de 1301 à 1500	3,08 €
QF supérieur à 1501	3,11 €

En fanfare et costumes !

Afin de rendre les vacances de février 2022 plus festives et colorées, les animateurs se mobilisent et promettent un programme «carnavalesque» !

Les enfants réaliseront des petites décorations qui serviront à égayer les salles du CLSH sur le thème du carnaval. Ils fabriqueront leur masque de carnaval et participeront tous à la création de Pétassou.

Le vendredi après-midi, ils défilent en musique, en faisant le plus de bruit possible dans les rues d'Agonac. Ils jugeront et brûleront Pétassou au boulodrome et pour continuer la fête, ils dégusteront, dès le retour au CLSH, les bons beignets de carnaval fabriqués par leur soin.

Chaque enfant pourra dessiner, écrire ou faire des collages pour exprimer ses malheurs ou ce qu'il a sur le cœur.



Pétassou, cette année, prendra peut-être la forme d'une sphère ornée de picots : des grands, des petits, de toutes les couleurs, afin que cette méchante bête nommée « Corona virus » disparaisse en 2022, à tout jamais !!!

**Mariages 2021**

- 27/03/2021** FREDERIC Maxime
LAGARDE Anne
- 26/06/2021** LAUTH William
PIOT Angélique
- 26/06/2021** BELLEARD Bruno
GERBOU Céline
- 07/08/2021** MÉNAGER Stéphane
LETZELTER Claire
- 18/08/2021** KIEGER Dimitri
FAVROUL Charlotte
- 28/08/2021** COULON Sébastien
PARAT Pauline

Décès 2021

- 05/01/2021** MITAUD Henriette - Veuve MILHAC
- 08/01/2021** MAZEAU Eva - Veuve CARON
- 12/01/2021** DELPRAT Claudette - Veuve SPETTINAGEL
- 16/01/2021** PISCIA Gisèle - Veuve FRANÇOIS
- 28/01/2021** BORGHETTI Jacqueline - Veuve TRÉNY
- 31/01/2021** CHATELIER Marie-Jeanne - Veuve PANAZOL
- 01/02/2021** ROMITI Nadine - Epouse CHADOIN
- 02/02/2021** GÉRARD Annik - Veuve TRIBOLET
- 03/02/2021** DELEMOTTE Hubert
- 15/03/2021** MARSAC André
- 01/04/2021** LONGUEVILLE Aimée - Veuve LABATUE
- 20/04/2021** PAILLAT Andrée - Veuve BERGEOT
- 23/04/2021** BESSON Adrienne - Veuve SIMONNET
- 04/05/2021** MANEGRIER Georges
- 07/05/2021** MAUREAU Michel
- 13/05/2021** BOUTHIER Maurice
- 22/05/2021** LACOMBE Madeleine - Veuve CHAMPARNAUD
- 31/05/2021** THIBAUT Anne
- 04/06/2021** MARUEL Annie - Veuve COUSTILLAS
- 08/06/2021** TROMAS Jacques
- 24/06/2021** KERVIEL Raymond
- 25/06/2021** CARON Jacqueline - Veuve BOUCART
- 15/07/2021** ANFRAY René
- 21/07/2021** MOUSKA-BRUNET Dominique
Epouse GRELLETY
- 15/08/2021** JOYEUX Reine - Veuve VIDEAU
- 25/08/2021** DIMEGLIO Jeannette - Veuve BRAU
- 25/08/2021** MALY Gilbert
- 29/08/2021** VAUTOUR Paulette - Veuve MERLE
- 31/08/2021** BOURGÉS Ginette - Veuve MORDICONI

Naissances 2021

- 07/01/2021** SOULARD FERREC Melwenn
- 23/01/2021** FRANÇOIS César
- 11/03/2021** AIT OUMOUH Selma
- 09/04/2021** GRISON Liam
- 13/04/2021** FARGEOT LE BASTARD Timéo
- 18/04/2021** VERGER COURSIERES Marius
- 28/05/2021** AUBERT SENEKANG Valentina
- 12/06/2021** LABORDE Axel
- 20/07/2021** DELGENES Nathaël
- 04/08/2021** CALVET Diane
- 20/08/2021** MIDOUN Saskia
- 01/09/2021** PREDIGNAC Anna
- 08/09/2021** BRUN MAZEAU Ava Rose
- 02/10/2021** PEYTOUR Tyméo
- 24/10/2021** OCHS Andréa
- 26/10/2021** MOULINE ZAROWNA Alicia
- 10/12/2021** DUVERNEUIL PORTAL Tiago
- 29/12/2021** BOY Valentin
- 06/09/2021** ANDRAUD Marthe - Epouse DONZEAUD
- 13/09/2021** FRANCOIS Nadège - Epouse DAIMÉ
- 30/09/2021** BRUGUERA Yvonne - Veuve AUGUSTIN
- 11/10/2021** AUBERT Hélène - Epouse BONNE
- 15/10/2021** BOIN Gilbert
- 21/10/2021** LEMERCIER Liliane - Veuve BENOT
- 26/10/2021** BOUSSARIE Marcelle - Veuve BALOUT
- 05/11/2021** BAUDRY Ginette - Veuve BUGEAUD
- 09/11/2021** FEBRE Jeannine
- 12/11/2021** Veuve GARROT-ESPARROS
- 14/11/2021** LASSERRE Guy
- 22/11/2021** MARTIAL Georges
- 01/12/2021** CHALARD Raymond
- CARNEIRO DA VEIGA Anne
- 02/12/2021** Veuve BARBOSA
- 03/12/2021** BUISSON Marthe - Veuve BUISSON
- 21/12/2021** AUDINOT Roger, Georges
- 23/12/2021** LAFAYE Yvette - Veuve RAUDIER
- 24/12/2021** LALUE Michel
- 25/12/2021** GARENNE Jocelyne
- DANIEL Bernadette
divorcée MARGERIN



Février

- ★ 19 Soirée "Lire aux coeurs de la nuit" - Médiathèque
A partir de 20h
- ★ 27 Match de football - Agonac/St Pierre-de-Chignac

Mars

- ★ 02 Séance dédicaces avec Michel Dupuy et Pierre
Bernardin - Médiathèque - 14h à 17h
- ★ 06 Stage de karaté - Gymnase - 9h
- ★ 06 Repas de chasse - Salle des fêtes - 12h
- ★ 15 Cinéma - Salle des fêtes - 20h30
- ★ 18 Soirée "Etranges Lectures" - Médiathèque -
A partir de 20h
- ★ 20 Match de football - Agonac / Chantérac
- ★ 26 Matinée découverte "Zone humide" - 10h à 14h
- ★ 27 Repas des aînés - Salle des fêtes - 12h
- 31/03
★ au Bourse aux vêtements - Salle des fêtes
04/04

Avril

- ★ 02 Nettoyage du lavoir de Maret - 10h
- ★ 19 Cinéma - Salle des fêtes - Une séance à 16h et une
séance à 20h30

Mai

- ★ 07 Nettoyage du lavoir du Timbre - 10h
- ★ 17 Cinéma - Salle des fêtes - 20h30
- 28
★ et Fête foraine
29

Juin

- ★ 04 6ème édition du concours des peintres dans la rue
- ★ 11 Stage de Daruma Taiso - Gymnase - 15h30
- ★ 11 Théâtre « La troupiti »
- ★ 21 Cinéma - Salle des fêtes - 20h30

CARNET D'ADRESSES

MAIRIE : 05.53.06.37.09

Ouvert au public le lundi et le jeudi : 9h-12h /
13h30-18h. Le mardi, le mercredi et le vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30. Le samedi matin :
9h-12h

MÉDIATHÈQUE : 05.53.06.12.06

LA POSTE : 36 39 (Banque postale) - 36 31
(Courrier) - Ouvert lundi et jeudi : 9h-12h30 /
14h-17h. Mardi : 10h-12h30. Mercredi et
vendredi : 9h-12h30. Samedi : 9h-12h.

TAXI : Patrice Neysensas 05.53.06.33.96

ENFANCE :

Ecole maternelle : 05.53.06.33.79

Ecole élémentaire : 05.53.06.33.59

Centre de loisirs : 05.53.06.12.05

Restaurant scolaire : 05.53.06.19.04

LE GRAND PÉRIGUEUX :

Standard : 05.53.35.86.00

Déchetterie : 05.53.35.86.17

Point Accueil Crèches : 05.53.35.75.18

MAISON MÉDICALE - MEDECINS :

Docteurs Alexandra Bernadac, Céline
Demonchy, Lise Gomboc, Stéphanie Leric :
05.53.06.34.90

EPHAD des Chênes Verts : 05.53.02.40.00

PHARMACIE :

Pharmacie Corre : 05.53.06.35.13

Urgences pharmaceutiques : 3237

DENTISTE :

Docteur Hollier : 05.53.06.34.11

CABINET INFIRMIER :

Séverine Bouthier, Sandrine Lepeyre, Céline
Bernard : 06.28.71.51.32

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 7h
à 10h et le mardi de 7h à 8h

CABINET D'OSTÉOPATHIE :

Fanny Meunier : 05.53.06.07.02

KINÉSITHÉRAPEUTE :

Xavier Martz : 06.52.12.55.61

PÉDICURE/PODOLOGUE :

Amandine Rongiéras Azevedo : 05.53.08.35.07

ART-THÉRAPEUTE :

Marie-Pierre Borde : 06.10.94.19.90

PSYCHOLOGUE :

Coralie Molet : 06.58.32.64.78

SOPHROLOGUE :

Coralie Soltysiak : 06.27.49.15.66

PLANNING FAMILIAL : 05.53.53.11.96

URGENCES :

SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17

Centre Antipoison : 05.56.96.40.80

SOS Femmes Battues : 05.53.35.03.03

Enfance maltraitée : 05.53.02.27.89 ou le 119